

TROIS ÉTATS

PAR

PAUL BROUSSE

(Rapport présenté

à la BIBLIOTHÈQUE SOCIALISTE du Parti.)

PRIX : **CINQ** CENTIMES

EN VENTE

AU BUREAU DU JOURNAL LE PROLÉTAIRE

ORGANE OFFICIEL DU PARTI

47, Rue de Cléry, 47, Paris

1883

TROIS ÉTATS

PAUL BROUSSE

(Rapport parlementaire)

de la Bibliothèque Socialiste de Paris)

PRIS : CINQ CENTIMES

EN VENTE

AU BUREAU DE JOURNAL AU PROLETARIAT

27, Rue de Valenciennes, Paris

1888

TROIS ÉTATS

I. L'ÉTAT

La question qui, sous ce titre : *De l'Administration nationale*, figure à l'ordre du jour du VII^e Congrès du Parti, soulève les problèmes les plus ardu de la science sociologique.

L'administration générale d'un pays est liée à tant de questions, que le seul examen détaillé de cette administration dans la société actuelle, ne pourrait contenir dans le cadre étroit d'un rapport. Combien la difficulté est plus grande, presque insurmontable, lorsque l'ordre du jour du Congrès nous ordonne de poursuivre notre étude dans ce qu'on est convenu d'appeler la société future.

Chargé d'écrire ce rapport par la Biblio-

thèque socialiste, nous allons tenter de remplir notre tâche, mais nous ne faisons certainement pas la promesse d'y réussir.

TROIS ÉTATS

I. L'ÉTAT.

Les nécessités de la lutte contre les forces naturelles, contre les animaux et aussi contre les hommes, ont maintenu dans l'union de famille, de race, ou d'habitat, les êtres humains primitifs, trop faibles pour l'attaque et pour la défense, s'ils étaient devenus isolés. Il faut voir là, dans ce fait si simple, l'origine principale, la cause matérialiste de la formation des *sociétés* humaines.

Ce groupement des hommes en *corps social* pour la défense des intérêts communs entraînait naturellement la création d'institutions collectives destinées à pourvoir à la satisfaction des besoins généraux. Ce sont ces institutions qui, empiriquement formées, empiriquement développées, et qui, continuellement, accroissent le cercle de leur action, qui ont pris, par la suite, le nom de *services publics*.

On pourrait donc dire que, dans sa forme idéale, la société organisée prend le nom

d'*Etat*, et que l'*Etat* est l'ensemble des *services publics* et de leur *administration* générale et particulière.

Mais, en réalité, il n'est pas de société humaine qui se présente à l'observation avec une aussi grande simplicité. Les conquêtes des peuples les uns par les autres, les querelles religieuses, les luttes industrielles de la concurrence, etc., ont déterminé la formation de corps sociaux de formes plus complexes. Il coexiste, ordinairement, dans chaque société, des vainqueurs et des vaincus, des castes, des ordres, des classes, des nobles et des serfs, des prêtres et des profanes, des bourgeois et des ouvriers, et les plus forts, sous le nom de classes dirigeantes, établissent leur domination sur l'administration des services publics, qu'ils font ainsi servir presque exclusivement à leur profit.

L'instrument de cette domination de classe se nomme le *gouvernement*.

L'*Etat* se compose donc, en réalité, de l'ensemble des *services publics* et de leur *administration*, dirigée par un *gouvernement*.

II. — L'ÉTAT MONARCHIQUE

A l'origine, la fonction principale des Sociétés est la lutte militaire sous ses deux formes simples, le combat et la chasse. Or, il ne peut être contesté que toute lutte militaire se termine par la victoire des disciplinés. Choisir un bon chef et lui accorder l'obéissance la plus absolue, telle est l'inéluctable condition du triomphe. Il est donc vrai de dire que toute collectivité pour laquelle le métier militaire est l'industrie principale, doit être basée, pour ne point succomber dans le combat pour la vie, sur la soumission de tous aux volontés d'un seul. C'est l'origine des grandes aristocraties militaires dont la centralisation a produit en France la monarchie absolue.

Sous cette forme politique, l'Etat est sous la domination du roi qui nomme tous les administrateurs et dirige par eux les services généraux au profit de sa famille, de sa noblesse, de ses clients. Louis XIV disait « l'Etat, c'est moi ! » et Louis XIV avait raison.

III. — L'ÉTAT BOURGEOIS

Bientôt le métier militaire ne remplit plus la scène à lui seul. Ne fut-ce que pour nourrir, vêtir luxueusement, armer solidement les seigneurs et le roi, un grand nombre de petits métiers s'établissent dans les hameaux et dans les villes. La période industrielle succède à la période militaire. C'est la jeune classe bourgeoise qui émerge dans l'histoire politique avec ses conseillers royaux, ses communes insurgées et ses corporations.

Mais, tandis que dans les Sociétés militaires, il y avait nécessité à centraliser toute la force sociale dans les mains d'un seul, dans la production industrielle — nous parlons, il ne faut pas l'oublier, des temps de petite industrie — la division toujours plus grande du travail, la spécialisation toujours plus complète de la tâche, sont au contraire les conditions indispensables du succès. Aussi, dans le gouvernement des Sociétés, la volonté d'un seul devait un jour ne plus faire loi ; elle devait nécessairement être remplacée par les volontés du plus grand

nombre, par les votes de ces bourgeois individuellement émancipés, en un mot, par le droit du suffrage. Ce mouvement démocratique qui prend son origine dans les communes, les municipales et les petites républiques du moyen âge aboutit de nos jours à son épanouissement dans les républiques bourgeoises, contemporaines ou projetées.

Dans l'Etat démocratique ou bourgeois, les classes que la concurrence maintient victorieuses ont sous la forme anonyme mis leur main sur le gouvernement et l'administration de l'Etat. Toute la question actuelle est de savoir à quelle fraction de la classe dirigeante, opportuniste ou radicale, le pouvoir appartiendra plus particulièrement.

IV. — L'ETAT SOCIALISTE

Mais les progrès mécaniques donnent naissance à la grande industrie. La grande industrie concentre sur certains points des masses d'hommes séparés par elle de leur outil, et la classe des prolétaires se forme. Cette classe émerge bientôt sur le terrain économique par ses grandes grèves et sur celui politique par ses votes, ses barricades

ses insurrections. Formée ensuite en parti distinct des autres partis, elle marche à la conquête du pouvoir.

Son triomphe inévitable et qui n'est plus qu'une question de temps, amènera une nouvelle forme politique. Laquelle? C'est ce qu'il nous reste à déterminer.

Il est une loi de l'histoire qui nous semble incontestable et qui jamais je crois n'a été contestée. C'est la suivante: La forme future d'une Société est toujours contenue en germes dans la société actuelle. Dans la nature sociale comme dans la nature zoologique rien ne vient de rien. Lorsque dans une Société de nouveaux intérêts surgissent, que ces intérêts nouveaux font éclore dans les cerveaux humains des idées nouvelles, il se forme autour de ces intérêts et de ces idées de nouveaux groupements. Ces groupements se fédèrent et il en résulte des collectivités chaque jour plus puissantes. Vienne le jour de leur triomphe, de leur main mise sur le pouvoir, elles transforment tout simplement leur propre organisation en institutions officielles. Elles sont à leur tour l'Etat.

Eh bien, depuis un siècle, ne voyons-nous pas la masse des travailleurs se grouper, se classer, former des Sociétés diverses de régions et de métiers, fédérer ces Sociétés? Ne

la voyons nous pas établir partout ses Comités? Comme l'écrivait un auteur socialiste belge, M. Henri Denis, ces ouvriers si ignorants aux yeux desquels les savants politiques de la bourgeoisie n'ont jamais pu faire miroiter autre chose que le suffrage universel cahotique que nous avons, ces ouvriers ne sont-ils pas en train de dessiner sur le tableau noir du suffrage universel les organes de l'être collectif? Ils brisent ainsi l'ancienne forme politique et leur victoire mettra leur création au lieu et place du système parlementaire bourgeois, dont les rouages surannés seront jetés par la tourmente, au bric à brac de l'histoire.

Au début donc de la révolution prolétarienne, l'Etat socialiste contiendra aussi un gouvernement, le gouvernement de classe du prolétariat.

Mais le jour où par l'action de ce pouvoir, tout vestige de classe aura disparu dans la Société, le gouvernement ouvrier n'ayant plus de raisons d'être, s'évanouira naturellement et nous aurons une Société sans gouvernement.

L'Etat socialiste serait donc dans l'avenir, autant que nos connaissances actuelles nous permettent de le prévoir, un ensemble de services publics administrés non plus sous le

commandement d'un gouvernement de classe mais sous l'impulsion de la volonté véritablement populaire, se formant et se formulant en passant par les groupes de régions et de métiers et leurs fédérations.

Si l'on nous demande de décrire ce que seront dans la Société future les organisations des Comités administratifs et leur mode d'élection, nous refusons de répondre. C'est le secret de l'avenir. Nous ne pouvons pas plus dire à l'heure actuelle quel sera le dernier terme de notre Etat, que les Francs du IV^e siècle ne pouvaient prévoir la monarchie de Louis XIV et les héroïques bourgeois communiens décrire les rouages parlementaires des républiques de M. Gambetta ou de M. Clémenceau.

PAUL BROUSSE

LE PARTI DE CLASSE

DU MÊME AUTEUR

- L'Etat à Versailles et dans l'Association internationale des travailleurs. — (*Épuisé*). » 05
- Le Suffrage universel et le problème de la souveraineté du peuple. — (*Épuisé*) 1 »
- Le procès de l'« Avant-Garde » témoignages, débats et discours, (chez Auguste Spichiger, à Chaux-de-Fonds, Suisse). » 60
- La Commune et le Parti ouvrier. (*Épuisé*). » 05
- Le Marxisme dans l'Internationale » 10
- La Propriété collective et les services publics » 30

SOUS PRESSE !

LE PARTI DE CLASSE